

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 301 portant expulsion du territoire de la Côte Française des Somalis et Dépendances du nommé Mahmoud Moustapha.

n° 301

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 avril 1943

Numéro JO
n° 8 du 15/04/1943

Date du numéro
15 avril 1943

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par Decret du 18 Juin 1884

Vu le décret du 2 Levrier 1935 relatif aux conditions d'admission des étrangers à la C.F.S.

Vu l'ordonnance n. 18 du 24 Septembre 1941 portant organisation nouvelle des Pouvoirs Publics de la France Libre

Sur la proposition du Chef du Service des Douanes.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Le nommé Mahmoud Moustapha. Arabe, excommis des douanes, condamné le 25 mars 1943 par le tribunal correctionnel pour importation frauduleuse de marchandises prohibées, est expulsé de la Côte française des Somalis et Dépendances.

Art. 2

Le chef du service de la sûreté est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

BAYARDELLE.